

## DEMANDE D'INTERNAT 2024-2025

*En cas de surnombre, les élèves seront placés sur liste d'attente et pourront bénéficier d'une place en cas de désistement.*

**⚠** *Le logement en internat est une prestation et non une obligation. L'établissement se réserve donc le droit de refuser tout élève ayant eu précédemment un défaut de paiement.*

Nom : ..... Prénom : ..... Commune de résidence : ..... Nombre de kilomètres domicile/lycée : .....Km.	L'élève dormira le dimanche soir? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Classe à la rentrée : ..... <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> demande <input type="checkbox"/> Demande de renouvellement
Pour les élèves de plus de 16 ans, autorisation de sortie (de 15 min) devant l'établissement après le repas : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Motivation de la demande d'internat : ..... .....		
<p>Les élèves internes restent à tout moment sous la responsabilité de leurs représentants légaux. Cette responsabilité ne peut être déléguée à aucun membre de l'établissement scolaire. Les parents qui inscrivent leur enfant à l'internat s'engagent donc à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Toujours prévenir l'établissement en cas d'absence de leur enfant, notamment s'il doit arriver le dimanche soir.</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Aucun élève n'est autorisé à avoir des médicaments à l'internat, sauf situation particulière définie avec l'infirmière scolaire.</b> Toujours fournir à l'établissement l'ordonnance et les médicaments administrés à leur enfant, ainsi que la fiche « Autorisation d'aide à la prise d'un traitement médical en milieu scolaire ».</li> <li><input type="checkbox"/> Être toujours joignable en semaine en cas de situation d'urgence ou donner un numéro de téléphone d'une personne de confiance joignable.</li> <li><input type="checkbox"/> Organiser l'accompagnement vers l'hôpital ou le rapatriement de leur enfant vers le domicile en cas d'appel d'urgence. <b>Les personnels de l'établissement ne sont pas habilités à accompagner les élèves à l'hôpital, ni à les ramener avec leur véhicule personnel.</b></li> <li><input type="checkbox"/> Autoriser le chef d'établissement à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de leur enfant et son transport vers ou depuis un centre de soin, dans l'éventualité où aucun membre de la famille n'est joignable, <b>y compris par taxi ou ambulance privée à la charge de la famille.</b></li> <li><input type="checkbox"/> Informer l'établissement de toute modification de la situation familiale pouvant avoir des répercussions sur les modalités de prise en charge (changement de domicile, d'emploi, de coordonnées téléphoniques...)</li> </ul> <p>Je, soussigné(e), responsable légal de l'élève nommé ci-dessus, m'engage à respecter les consignes ci-dessus. Le non-respect de ces principes pourra entraîner la désinscription ou la non-reconduction de la place à l'internat.</p> <p>A ....., le .....</p> <p>Signature du responsable légal 1                      Signature du responsable légal 2                      Signature de l'élève ou de l'étudiant :</p>		

### Cadre réservé à l'administration

Intégration à l'internat pour l'année 2023-2024 :  Accord                       Refus                       Liste d'attente

Observations :